

<https://www.pressegauche.org/COVID-19-les-proches-aidants-s-ereintent-a-domicile>



# COVID-19 : les proches aidants s'éreintent à domicile

- Communiqués -



Publication date: jeudi 2 avril 2020

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

Montréal, le 2 avril 2020 - Les personnes proches aidantes qui habitent avec la personne aidée, que ce soit une personne âgée, un adulte ou un enfant malade ou en situation de handicap ressentent très durement la situation de confinement actuelle. En effet, pour permettre aux soignants de se concentrer sur les malades du corona virus, beaucoup de services qui permettaient aux personnes proches aidantes d'avoir un peu de répit ou d'aide à l'entretien de la maison sont suspendus : les services thérapeutiques non essentiels, les centres de jours et les activités de répit sont annulés. Les personnes proches aidantes deviennent alors plus isolées, à risque de subir de la maltraitance et doivent faire face à leur anxiété et à celle de leur proche. Elles n'ont aucune relève possible alors que les services qu'elles rendent sont essentiels aux plus vulnérables.

« Ces bouleversements de routine entraînent beaucoup d'incompréhension et les personnes proches aidantes témoignent de plus en plus de comportements difficiles, d'agressivité voire même de maltraitance à leur égard par la personne dont ils prennent soin. Imaginez par exemple, être réveillé en pleine nuit par votre mère souffrant d'une démence qui vous accuse de la garder captive pour mieux lui voler ses économies. Ou encore être un parent monoparental d'un enfant ou adulte autiste tellement déstabilisé qu'il ne vous quitte plus d'une seconde, même pour prendre une douche. » rapporte Josée Côté, coordonnatrice générale du Regroupement des aidants naturels du Québec.

### **Soutenir les proches aidants est l'affaire de tous !**

C'est l'ensemble des Québécois qui peut participer à soutenir les proches aidants confinés. « Appeler les personnes de votre entourage dont vous savez qu'ils prennent soin d'un proche, leur proposer de faire leur épicerie sont autant de gestes qui peuvent faire une différence dans leur quotidien. On voit apparaître aussi des initiatives locales, en lien avec les Popottes Roulantes ou des restaurants, pour faire livrer des repas à bas coûts aux proches aidants. Ces initiatives pourraient être soutenues et étendues géographiquement » explique Mélanie Perroux, coordonnatrice du développement au RANQ.

Les employeurs aussi peuvent soulager les proches aidants qui doivent travailler en télétravail, en acceptant une flexibilité d'horaire ou une réduction du temps de travail. Il est aussi important de ne pas stigmatiser une personne employée qui ne peut travailler car elle doit prendre soin d'un proche ou par crainte de contaminer une personne à risque.

En cas de détresse, les organismes communautaires continuent d'assurer des services pour tous les proches aidants, dont la personne est à domicile ou en hébergement longue durée et ce en dépit du fait qu'ils ne peuvent plus assurer les activités de groupe. Voici quelques ressources utiles tels que des services d'orientation et d'écoute en ligne ou par téléphone :

"<https://ranq.qc.ca/obtenir-aide/>

"Ligne d'écoute Tel-Aînés : 514 353-2463

"info-aidant@lappui.org et service téléphonique info-aidant 1 855 852-7784

"Sos violence conjugale : 1 800 363-9010

"Ligne écoute Entraide Région de Montréal : 514 278-2130

"Ligne écoute Entraide ailleurs au Québec, sans frais 1 855 EN LIGNE / 1-855-365-4463

"Info Santé 811

"211 : ligne pour connaître les services des organismes communautaires

\*\*\*

Fondé en 2000, le Regroupement des Aidants Naturels du Québec (RANQ), rassemble 94 membres et représente plus de 21 000 proches aidants à travers le Québec. Le RANQ a acquis une expertise auprès de tous les proches aidants et a comme mandat d'améliorer leur qualité de vie.